

**Axe interdisciplinaire**  
**« Âges et liens intergénérationnels »**

**Encouragement à la recherche - Annonce**

16.01.2023

**Objectif**

L'axe « Âges et liens intergénérationnels » (ALI) encourage la recherche interdisciplinaire en lien avec la thématique de l'intergénérationnel. Le financement octroyé a pour objectifs de :

- Faire émerger les idées par les personnes impliquées dans la Ra&D et par les potentiel·le·s bénéficiaires des différentes générations
- Identifier des projets de recherche interdisciplinaires prometteurs
- Faciliter les collaborations interdisciplinaires et intergénérationnelles
- Lancer des projets de recherche (l'objectif à moyen/long terme étant que ces projets débouchent sur un financement par des institutions tiers)

**Thématiques de la Ra&D 2023**

Cette année, l'axe (ALI) souhaite encourager tout particulièrement les projets favorisant la transmission des savoirs (ex : techniques, compétences, expériences, mémoire individuelle/collective) et la solidarité intergénérationnelle qui la rend possible (ex : entraide et stratégies de transmission, mais aussi obstacles et défis). Cette transmission peut avoir lieu dans le cadre professionnel, associatif ou informel (ex : entreprise, bénévolat, enseignement, contexte familial, relation de soin, etc.).

Les projets développant cet aspect seront financés en priorité.

**L'intergénérationnel au cœur de la recherche**

Les projets doivent traiter en priorité de la question de l'intergénérationnel. Cet aspect doit apparaître clairement dans les projets déposés.

Trois pistes de Ra&D autour de la question intergénérationnelle ont été identifiées<sup>1</sup> :

- **Piste 1 : La question du lien entre les générations** (piste centrale pour l'axe), soit les échanges et les transferts (de ressources, de savoir-faire, de connaissances, etc.) favorisant l'entraide, la solidarité et les collaborations entre générations. Les projets répondant à cette thématique seront soutenus en priorité.
- **Piste 2 : La mise en perspective/comparaison entre générations** afin de mieux comprendre ce qui divise et différencie voire oppose mais aussi ce qui est commun et rassemble différentes générations (par exemple autour des questions de vulnérabilités ou de capacités d'agir).
- **Piste 3 : La question de la transition d'une génération à l'autre**, soit l'expérience sociale de l'avancée en âge.

---

<sup>1</sup> Voir les documents en ligne pour plus de détails.

## La recherche interdisciplinaire

Au moins deux instituts doivent collaborer à la recherche. Nous entendons l'interdisciplinarité comme une collaboration dans la réalisation du projet de recherche. Plutôt que de mettre une discipline au service des objectifs de l'autre, il s'agit de favoriser l'équilibre entre les inputs de chaque institut impliqué.

Pour être soutenus, les projets déposés doivent répondre à ces 2 critères minimaux : être interdisciplinaires et traiter de la question de l'intergénérationnel de manière centrale.

## Financement

Frs. 20'000.- maximum par projet.

Le montant budgété couvre principalement les heures de travail (calculées en multipliant le nombre d'heures par le taux horaire interne applicable aux collaborateurs et collaboratrices engagé-e-s sur le projet). D'autres frais (à justifier) peuvent toutefois être imputés au budget.

Les dépassements de budget relèvent de la responsabilité financière des instituts impliqués. Le budget est prévu pour l'année 2023. Il n'y a pas de report de solde possible sur l'année suivante.

Les montants non dépensés au 31.12.2023 sont restitués à l'axe.

## Canevas des projets

Les esquisses de projet sont remplies selon le canevas à disposition.

## Délais

- Si possible, une déclaration d'intention de dépôt est transmise jusqu'au 10 février pour identifier les synergies potentielles entre les instituts et parmi les projets en préparation (*facultatif*).
- L'esquisse du projet est à transmettre à l'axe **jusqu'au 1er mars 2023 minuit**
- La réponse intervient au plus tard le 1er avril 2023
- Les projets peuvent démarrer dès la réponse reçue
- Ils doivent être achevés au plus tard le 31.12.2023

## Processus de décision

- Les projets sont évalués par les membres du comité de l'axe ainsi qu'un-e expert-e externe si nécessaire.
- Les membres du comité n'évaluent pas les projets auxquels ils ou elles participent.
- Chaque institut a une voix dans l'évaluation.
- L'axe a une voix dans l'évaluation.
- Les projets interdisciplinaires qui répondent à la thématique de l'année, qui traitent du lien intergénérationnel (piste 1) sont soutenus en priorité.

## Adresses et informations complémentaires

Coordination: Institut Travail Social (ITS), Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social (HESTS)

- Gaëlle Aeby
- Rebecca Jung (jusqu'à mi-mars 2023) ; Marie Lequet (à partir de mi-mars 2023)

Site Internet : [www.hevs.ch/ali](http://www.hevs.ch/ali)

Courriel : [axe.intergenerationnel@hevs.ch](mailto:axe.intergenerationnel@hevs.ch)

**Les représentant·e-s des instituts au sein de l'axe ALI se tiennent à votre disposition pour plus d'informations :**

- Institut Arts Visuels (IRAV), Ecole de Design et Haute Ecole d'Art (EDHEA)
  - Jelena Martinovic
- Institut Tourisme (ITO), Haute Ecole de Gestion (HEG)
  - Alain Imboden
  - Roland Schegg
- Institut Entrepreneuriat & Management (IEM), Haute Ecole de Gestion (HEG)
  - Patrick Kuonen
  - Xavier Salamin
- Institut Informatique de Gestion (IIG), Haute Ecole de Gestion (HEG)
  - Florian Bürki
  - Alexandre Cotting
- Institut Technologies du Vivant (ITV), Haute Ecole d'Ingénierie (HEI)
  - Laëtitia Nicolas
- Institut Systèmes Industriels (ISI), Haute Ecole d'Ingénierie (HEI)
  - Christophe Bianchi
- Institut Santé (IS), Haute Ecole de Santé (HEdS)
  - Claude-Alexandre Fournier
- Institut Travail Social (ITS), Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social (HESTS)
  - Susanne Lorenz Cottagnoud
  - Clothilde Palazzo-Crettol